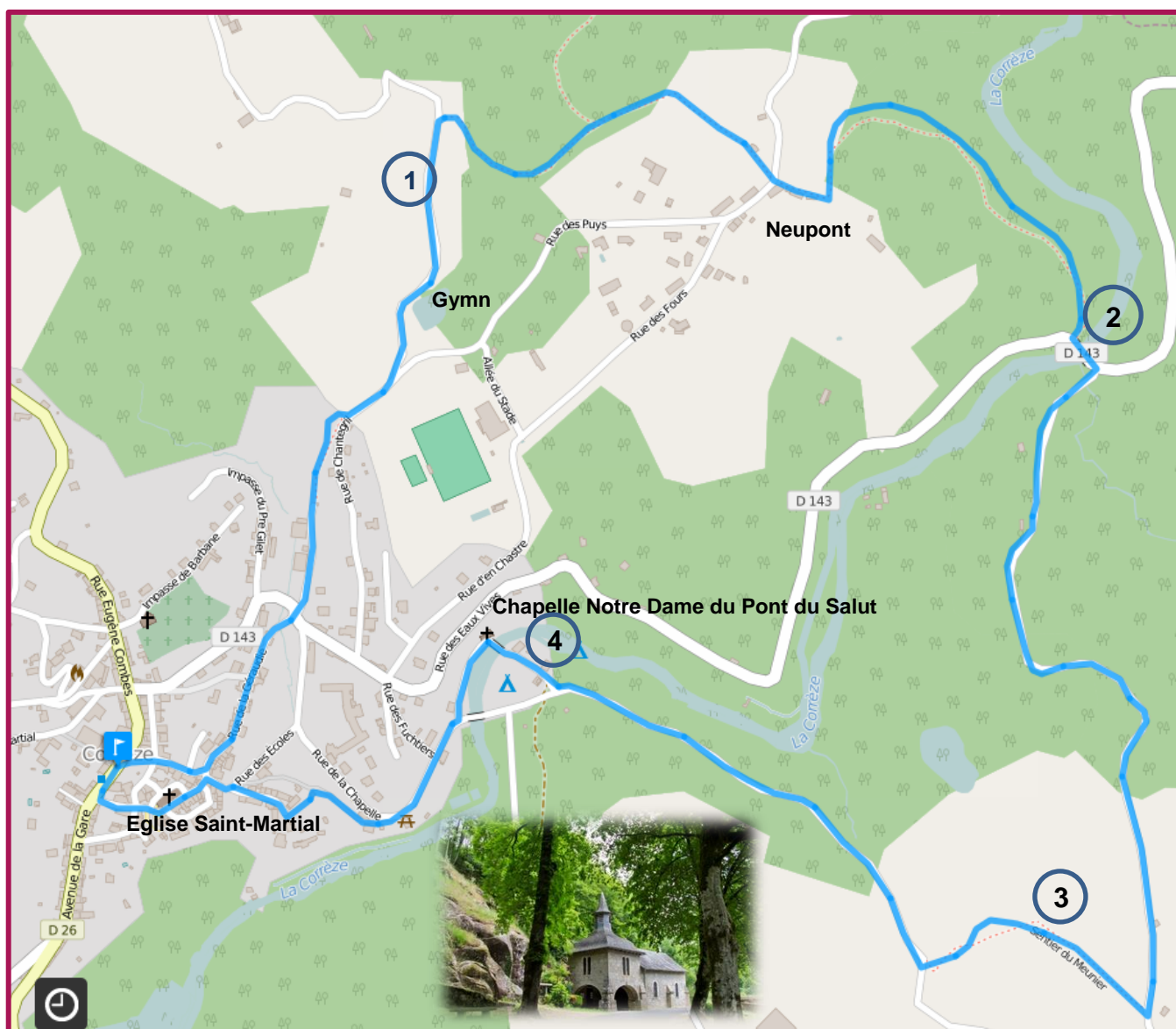


## LE SENTIER DU MEUNIER

Départ : place de la Mairie  
 5,5 km – 1h30  
 Balisage jaune  
 VTT, cheval  
 Facile  
 Dénivelé : environ 85 m


**NOUVEAU**  
 Possible avec GPS  
 en location



Leaflet | © OpenStreetMap contributors, CC-BY-SA

Après avoir emprunté les ruelles de la cité médiévale, vous atteindrez le hameau de Neupont et ses fours à pain aux toits à redans. Vous suivrez ensuite le sentier qui, pendant des siècles, a conduit aux moulins qui jalonnèrent les eaux vives de la Corrèze, providence des meuniers d'autrefois. Vous reviendrez au bourg par le site remarquable de la chapelle du Pont de Salut.

## DESCRIPTIF DU PARCOURS

-  Prendre la route à droite en partant de l'Office de Tourisme, puis aller à gauche en face de la boulangerie (rue du Général Tramond) en direction de la ville close. Longer l'Eglise Saint Martial (rue Luis Talin) au croisement de l'espace du Puy Lagrange, poursuivre tout droit par la rue de la Géraudie. Franchir le pont du ruisseau d'Amont et, au carrefour, prendre en face l'impasse du Riou d'Amou qui se prolonge par un chemin étroit en sous-bois jusqu'à une route ; suivre cette dernière à gauche sur 300 mètres (direction Cayre).
- 1 Avant le premier grand virage à gauche, prendre sur votre droite un sentier descendant vers un ruisseau puis suivre tout droit jusqu'à une route à la sortie du hameau de Neupont. Continuer tout droit de l'autre côté de la route sur 100 m en longeant une habitation et tourner à gauche en empruntant un chemin surplombant la rivière Corrèze pour déboucher sur D143 au ras du Pont de Neupont.
- 2 Après le pont, poursuivre sur le premier chemin à droite (1km) qui vous permet de rejoindre la première la première maison en arrivant au hameau de Bouysse.
- 3 Emprunter à droite, un ancien chemin creux descendant jusqu'à la route, suivre cette dernière à droite sur 400 m environ jusqu'au prochain croisement (à l'aplomb d'une maison à droite) à l'angle de la clôture du terrain de camping.
- 4 Emprunter un escalier de terre le long de la clôture, franchir la rivière sur le pont pour se diriger à gauche au niveau de la chapelle Notre-Dame du Pont-du-Salut vers l'autre pont et la route, tout droit sur 200 m pour s'engager à gauche dans la rue d'En Bar, passer le lavoir et monter vers le village. Au croisement avec la rue Louis Talin, continuer par le rue montante (JB Cheze) qui longe les anciens murs d'enceinte de la ville close et arriver place de la Mairie, votre point de départ.

**A DECOUVRIR SUR VOTRE PARCOURS :**

Corrèze : ville close, Porte Margot (XVème s)

Neupont : four à pain (privé) et pignons à redents

Chapelle Notre-Dame du Pont-du-Salut



Un problème rencontré sur votre parcours : mauvais balisage, mauvais entretien etc..

**Merci de bien vouloir nous signaler ces dysfonctionnements :**

**Office de Tourisme de Tulle en Corrèze**

Place Jean Tavé – 19000 TULLE - +33(0)5 55 26 59 61

tourisme@tulle-en-corrèze.com – www.tulle-en-corrèze.com

 *Tourisme Tulle en Corrèze*  @OTITulle